

## Compte rendu du conseil d'école de Paul Bert du 3 Novembre 2016

### Présents :

L'Inspectrice de l'Education nationale : Mme Joncour

Le représentant de la Mairie : Mme. Guilcher

Les membres du RASED : Mme Eskénazi, M. Kropp

L'équipe enseignante : Mme Denis, M. Cassin, M. Davidoff , Mme Gilardin, Mme Gilles, Mme Mas, Mme Matuszewski, Mme Maudire, Mme Vanholsbeke.

Les parents élus FCPE : Mme Laumet (Présidente), Mme Brugerolles, Mme Da Silva, Mme De Montaigne, Mme Desprez-Junod, Mme Duprat-Jolly, Mme Ulbrich , Mme Lebon

### Excusées :

La DDEN : Mme Grimaud

Les enseignantes : Mme Cassagne et Mme Brunet

Les parents élus FCPE: Mme L'Hote,

### 1. Vie pédagogique de l'école

#### → Le règlement de l'école :

Aucun point à rectifier. Il est voté à l'unanimité.

#### → Les intervenants :

A ce jour, il n'y a pas d'intervenant informatique. L'OMC n'a pas réussi à recruter une personne dont les disponibilités correspondent aux horaires demandés.

Les tablettes pour le cycle 3 seront à disposition lors du second semestre de l'année scolaire.

En EPS, la piscine étant annulée, les enseignants sont en charge des activités physiques quand la météo le permet.

La FCPE fait remarquer que la cour n'est pas adaptée pour certaines activités sportives à cause de la « dureté du sol ». Il faudrait que toutes les classes aient accès au gymnase.

Les enseignants n'ont pas la possibilité d'aller deux fois par semaine au gymnase car il n'y a plus de créneau de libre.

#### → Evaluation des élèves et LSU :

##### Mise en place d'un livret numérique unique :

Le livret scolaire unique (LSU) de l'école et du collège est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.

C'est un livret qui rentre dans le cadre du parcours de l'élève. L'entrée se fait par compétences. L'idée de ce livret est de montrer les progrès et de s'appuyer sur ces derniers pour mettre l'enfant en confiance. Nous sommes dans une démarche de valorisation de l'élève. Le livret scolaire unique contient plusieurs volets. Pour chaque trimestre les familles y trouveront un bilan périodique des acquis et des progrès réalisés par l'enfant. Les bilans périodiques trimestriels sont en lien avec les programmes et les compétences associées. Au terme de chaque cycle (en CE2 pour le cycle 2, en sixième pour le cycle 3), un bilan de fin de cycle sera complété.

Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce nouveau livret devrait être accessible en ligne fin 2016 afin que parents et élèves puissent en prendre connaissance lorsqu'ils le

souhaitent. A partir du 2ème trimestre, le livret scolaire des élèves sera donc accessible en version numérique et non plus, sauf à la marge, remis en version papier. La version papier sera donc abandonnée sans jamais se substituer aux rencontres avec les familles. Les premières rencontres avec les familles pour parler des progrès des élèves auront lieu en janvier sous forme de rendez-vous individuels. (Dates et horaires remis en décembre)

## 2. Vie scolaire

### -> Compte rendu des élections :

La FCPE est la seule fédération à s'être présentée.

Nombre d'inscrits : 358

Nombre de votants : 131

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9

Nombre de suffrages exprimés : 122

Taux de participation : 36, 59 % contre 35,92 % l'an dernier.

### ->Structure de l'école :

9 classes avec au total, 224 élèves

CPA : 25

CP/CE1 : 20 (8+12)

CE1 : 25

CE2 A : 29

CE2 B : 30

CM1 A : 22

CM1 B : 23

CE1/ CM2 : 23 (8+15)

CM2 : 27

### ->Sécurité des élèves et des personnels

Durant l'année scolaire, l'école propose 3 exercices « incendie » et plusieurs PPMS ( plan particulier de mise en sureté) de façon à ce que le personnel et les élèves puissent acquérir les bons réflexes pour se mettre en sécurité.

Le premier exercice « évacuation incendie » a été réalisé le 27 septembre 2016. Les enseignants et les élèves ont été prévenus. Habités à ce type d'entraînement, les élèves se sont très bien comportés (pas de cris, pas de bousculades....) et ont très vite réagi.

Le second exercice incendie se déroulera lors d'un temps de cantine. Seuls les enseignants et les animateurs seront prévenus. Pour le troisième, personne ne sera averti.

Le premier PPMS a eu lieu le 5 octobre. Le thème proposé par la circonscription fut : la pollution. Les enseignants ont fait le choix de mettre les élèves à l'abri dans le couloir. L'exercice a duré 1 heure.

Le PPMS « intrusion » (choix national), aura lieu le 29 novembre. L'école mettra en œuvre un scénario de confinement. Les familles recevront une lettre explicative quelques jours avant l'exercice.

A la suite de cet entraînement, la directrice et la communauté enseignante feront remonter leurs difficultés et leurs remarques et répondront à un questionnaire. Il y aura une lecture préfectorale pour proposer des aides et des conseils afin d'assurer au mieux la sécurité de tous. La FCPE, demande s'il est possible de faire appel à la police

pour vérifier la conformité de l'établissement et souhaiterait que la mairie fasse des aménagements dans l'école (installation d'un système d'alerte lumineux, remplacement de la vitre de la porte d'entrée par un visiophone). Il est rappelé la nécessité que les enseignants puissent disposer des clés de l'école.

Mme Denis souhaiterait également que l'équipe ait une clé du portail.

Ce que l'école a mis en place, en concertation avec l'IEN, pour répondre à un climat scolaire qui, malgré la grande vigilance de l'équipe, gagnait à être apaisé. L'équipe rappelle également l'attention qu'elle porte face à l'inquiétude de certains parents face aux problèmes de sécurité ressentis.

- Séparation des élèves en conflit en les inscrivant dans une classe différente.
- Le matin, mise en place de deux récréations : de 10h15 à 10h 30 : les CP, les CE1 et les CE1/CM2. , de 10h30 à 10h 45 : les CE2, les CM1 et les CM2.
- L'après-midi, mise en place d'un temps récréatif dans les classes (sauf les CP et les CE2 de Mme Mas). Il s'agit d'un temps pendant lequel les élèves peuvent se détendre.
- Passage à 3 enseignants pour la surveillance de la cour à 13h50.
- Surveillance accentuée des toilettes.
- Conseil des élèves : Un délégué et un suppléant par classe. Projet proposé pour le premier trimestre : écriture du règlement pour chaque lieu de l'école. CP : les toilettes, CE1 : la cour, CE2 : le couloir, CM1: le réfectoire, CM2 : la salle théâtre et les CE1/CM2 : le gymnase. Il y aura un conseil par trimestre.
- Intervention de la régulatrice Mme Simbron.

Cette année, en plus de l'aide apportée par la psychologue scolaire, Mme Eskénazi, l'école va bénéficier également de l'intervention d'une maitresse d'adaptation, Mme Thouvenel, dont le rôle consiste à aider les élèves qui sont déroutés dans leur façon d'apprendre, dans leur démarche et d'un maitre rééducateur, M.Kropp ,qui a pour mission de répondre aux besoins des élèves qui rejettent la tâche scolaire.... Pour que cette aide soit efficace, il faut un engagement total des parents. C'est une coéducation.

La priorité du RASED est accordée au cycle 2. Si peu d'élèves de ce cycle ont besoin d'être pris en charge, le RASED pourra alors intervenir au cycle 3 uniquement pour des élèves en grande difficulté.

Enfin, il est rappelé la nécessité d'expliquer aux familles que les problèmes survenus entre enfants à l'école ne se règlent pas entre parents ni en réprimant un enfant devant l'école.

Concernant la garderie du soir, la FCPE souhaiterait savoir si la mairie accepterait que les parents récupèrent à nouveau leur enfant entre 17h45 et 18h30 et non plus à 18h30 seulement ce pour des raisons de sécurité car, comme le stipule le plan vigipirate, il faut éviter les attroupements sur le trottoir. Mme Guilcher rappelle que cette mesure a justement été prise dans le cadre du plan vigipirate.

#### ->Pause méridienne :

Cette année, l'école accueille une nouvelle référente : Mme Grégoire. C'est une personne qui de par sa grande expérience, sait régler les situations difficiles avec efficacité et gérer son équipe. En termes d'animateurs, il y a des manques qui sont expliqués par des démissions. Actuellement, pour encadrer plus de 160 élèves, il y a 4 ou 5 animateurs et 1 intervenant sport.

La FCPE souhaiterait que sur le menu soit spécifié le produit laitier.

#### ->Les études :

Chaque soir, il y a deux études. En moyenne chacune accueille entre 25 et 30 élèves. Ce sont des enseignants qui les assurent. (Mme Denis et Mme Maudire de PAUL BERT, Mme Jegou et M. David de PASTEUR ainsi que Mme Airault (ex enseignante de PAUL BERT maternelle).

Mme Denis relève le nombre de présences de chaque élève et les communique à l'association qui se charge d'établir les factures. Ensuite, elle récupère les paiements et les dépose à la banque.

->Absences des enseignants :

Toutes les absences ont été comblées par des remplaçants.

->Coopérative scolaire :

Grâce à la vente des photographies et les dons des familles, à ce jour, la coopérative scolaire est crédeur de 6038 euros.

En 2015/2016, la coopérative a permis d'acquérir du gros matériel comme des vidéoprojecteurs , des ordinateurs portables et des lecteurs de CD et d'acheter du matériel de science, de technologie ,d'arts visuels, d'enrichir les bibliothèques de classe et de financer les sorties.

Merci pour votre générosité.

3. L'organisation matérielle

Travaux de la mairie :

L'équipe enseignante et la FCPE remercient la mairie pour les travaux effectués et pour le matériel informatique offert.

- Pose des panneaux d'affichage sur la grille.
- Mise en place des stores extérieurs dans les deux classes donnant sur l'avenue du Gl Leclerc.
- Changement du revêtement du sol du rez de chaussée.
- Pose des vidéoprojecteurs et des tableaux antireflets dans les 4 classes du cycle 3.

Début de la séance : 18h15

fin de la séance : 20 h45